

LE PRIEURÉ et le Cabinet FARAGOU signent une collaboration exclusive pour la végétalisation de la toiture du complexe sportif de Saint-Martin-Vésubie



© Agence Faragou

Considéré comme le poumon vert niçois, Saint-Martin-Vésubie voit s'ériger à fleur de montagne un complexe sportif résolument novateur, sans équivalent en France et en Europe, conçu comme une vitrine : les différents espaces indoor dédiés à l'escalade, la spéléologie, le canyoning... seront visibles outdoor. Une transparence des murs qui estompe les frontières entre intérieur et extérieur... Un souhait d'interaction également formulé pour le traitement de la toiture voulue végétale et parfaitement fondue dans le cadre naturel d'exception qui accueille le pôle sportif.

Traitée comme une 5^e façade, en raison du relief environnant induisant une vue du haut, cette toiture que l'on domine évoque une prairie alpine dévalant la pente. Tour de force d'une intégration parfaitement maîtrisée, qui doit beaucoup à la fructueuse collaboration entre l'agence de Paysagistes concepteurs et Maître d'œuvre FARAGOU et la société LE PRIEURÉ, société leader dans la végétalisation des bâtiments. Finalisation de cet éco-toit début juin pour une livraison de l'édifice cet été !

En chiffres... ■ **3.500** m² de toit végétalisé ■ **10** mois de pré-culture ■ **9** secteurs de plantation ■ **8** km de tuyaux goutte-à-goutte ■ **30** espèces différentes ■ **6.000** jeunes plants ■ **13** cm épaisseur du système (dont 9 cm de substrat) ■ **60,1** litres/m² de capacité de rétention en eau maximale

Green innovation for smart cities



CONTACT PRESSE

SCHILLING
communication

11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com

 @AgenceSchilling -  www.facebook.com/agenceschilling

Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande

Une démarche de "Naturescaping"

Avec pour objectif d'installer une surface en cohérence et résonnance avec le paysage de Saint-Martin-Vésubie, le Cabinet Faragou a souhaité, dès la conception globale en phase concours, établir un rapport immédiat de co-visibilité entre l'environnement montagneux du pôle sportif et sa toiture végétalisée, jusqu'à confondre celle-ci avec une prairie alpine. Un mimétisme rendu possible grâce à un relevé floristique précis par l'Agence Faragou permettant de mettre au point un nouveau système végétal "type pâturage".

« *Opter pour une toiture végétale était une évidence, confie Alain Faragou. Il s'agissait de faire un copier-coller de la nature environnante. Hors de question d'avoir recours à des solutions constituées de pelouse synthétique, de rester dans une gamme végétale monospécifique type Sedum ou d'introduire des espèces étrangères au milieu !* » Recenser précisément toutes les graminées et herbacées constitutives des pâturages de Saint-Martin-Vésubie faisait donc partie intégrante du cahier des charges établi par l'Agence Faragou, en tant que concepteur et maître d'œuvre.

La mise en œuvre s'effectue en trois phases :

- mise en place de rouleaux pré-cultivés sur la natte d'irrigation, son substrat et son drainage ;
- plantations de godets ;
- semis complémentaires in situ.

Avec deux autres prérequis :

- un arrosage enterré pour limiter l'évapotranspiration et favoriser la biodiversité ;
- une toiture qui devait également agir comme habitat d'accueil pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs.

Car selon Alain Faragou, les bénéfices d'une toiture végétale sur la biodiversité et l'environnement sont légion : « *L'éco-toit permet de fixer les poussières et le pollen, de réduire les émissions de CO₂, favorise la production d'oxygène, augmente le taux d'humidité de l'air estival et crée un réel espace 100 % naturel.* »



Très visible depuis le paysage qui l'entoure, l'installation d'une toiture végétale sur le Pôle sportif de Saint-Martin-Vésubie accentue l'intégration du complexe dans son environnement, jusqu'à s'y fondre presque totalement (ici au fond à gauche), et favorise la biodiversité locale.

L'accompagnement sur mesure d'un expert de la végétalisation du bâtiment

LE PRIEURÉ s'est avéré le partenaire idéal pour proposer des solutions de végétalisation sur mesure, en parfaite adéquation avec le projet créatif souhaité par le Cabinet Faragou. Les équipes du PRIEURÉ ont ainsi accompagné celui-ci, de la conception du projet à sa réalisation puis à son suivi, selon un processus en 4 étapes :

1 Écouter les idées exposées par l'architecte paysagiste. À l'issue d'une première phase de présentation des intentions créatives de l'Agence Faragou aux équipes du PRIEURÉ, les échanges s'engagent et mettent en exergue les éventuelles contraintes associées au projet.

« *Nous avons la confiance des Architectes Chabanne & Partenaires ainsi que des entreprises Léon Grosse et Projisol avec qui nous avons déjà travaillé et qui nous ont fait participer à l'appel d'offres. Nous ne connaissions pas le Cabinet Faragou et avons particulièrement apprécié les relations établies avec ces architectes paysagistes au fur et à mesure de l'avancée du projet. Une fois cernées au mieux leurs attentes et analysé le relevé botanique qu'ils avaient effectué in situ, nous avons étudié la faisabilité d'une production végétale en pépinière, ce qui a nécessité quelques ajustements sur certaines espèces proposées, explique Lauriane Fernandez, responsable régional Sud LE PRIEURÉ.* »

« *Parce que les besoins ont été ciblés avec pertinence en amont, il est plus facile d'apporter une solution parfaitement adaptée au projet* », atteste Pierre-Alexandre Swistek, Directeur Technique du PRIEURÉ.



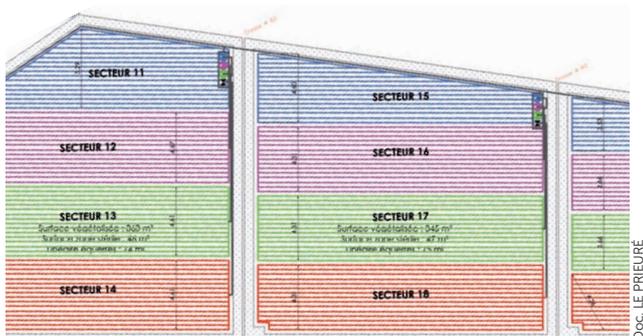
Les 3.500 m² de surfaces végétalisées de l'éco-toit du complexe sportif de Saint-Martin-Vésubie se répartissent en 9 secteurs de plantation et ont nécessité 10 mois de pré-culture en pépinière LE PRIEURÉ.

2 Aiguiller des premières orientations. Dans un second temps, LE PRIEURÉ se révèle force de proposition et présente des scénarios et des concepts techniques qui s'intègrent à un esthétisme voulu par la Maîtrise d'œuvre. La palette végétale proposée par l'Agence Faragou est étudiée en intégrant les exigences du bâti et la nécessaire viabilité de la réalisation envisagée. Des solutions de mise en œuvre viennent ensuite étayer les recommandations.

3 Définir la solution idéale. LE PRIEURÉ procède à l'étude technique complète de la solution jugée la plus pertinente pour le projet : validation de la liste définitive des espèces et de la technique de mise en œuvre, validation de notamment au niveau de la mise en production en pépinière ; définition et dimensionnement de chaque composant du système de végétalisation (système d'irrigation inclus).

La mise en production de la solution pré-cultivée sur la pépinière débute.

4 Préparer la mise en œuvre. Enfin, LE PRIEURÉ intervient directement sur l'installation de la toiture végétalisée qui requière un mode opératoire et des techniques de mise en œuvre des végétaux différents de ceux utilisés pour la réalisation d'ouvrages paysagers au sol (travail en hauteur, soufflage du substrat, par exemple). Plan d'exécution de plantations, plan de calepinage et plan du système d'irrigation sont ainsi fournis à l'équipe d'installation pour garantir une mise en œuvre conforme au résultat esthétique souhaité.



Plan du système d'irrigation conçu par LE PRIEURÉ.

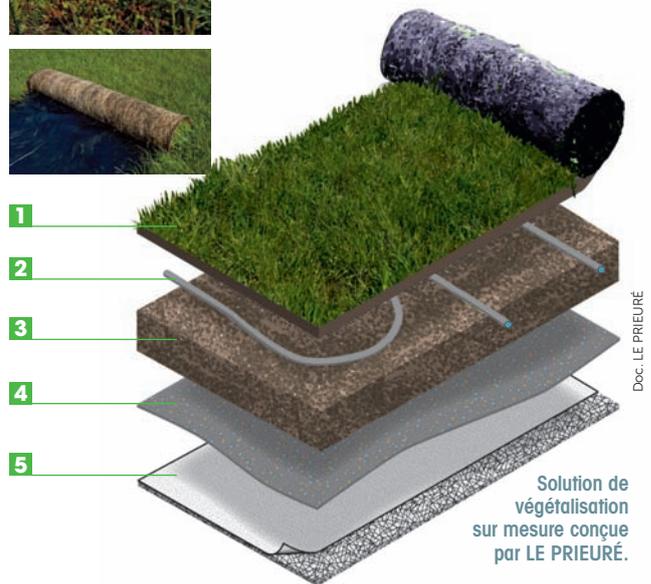
« Alain Faragou s'est impliqué à 100 % à nos côtés. Venu en pépinière pour apprécier l'avancée des cultures, jusqu'à être présent lors de la pose des tapis sur le chantier : cette attention particulière et nos échanges sincères ont scellé une collaboration des plus fructueuses », conclut Lauriane Fernandez.

Selon Pierre-Alexandre Swistek, travailler de pair avec le Cabinet Faragou s'est révélé enrichissant pour les deux parties. D'un côté, le relevé floristique des pâturages locaux réalisé par le cabinet de paysagistes concepteurs a permis de définir la palette végétale idéale pour intégrer le bâtiment dans la vallée et favoriser la biodiversité. De l'autre, les 20 ans d'expérience en végétalisation du bâti et les retours d'observations des végétaux en conditions de toiture ont amené LE PRIEURÉ à aiguiller au mieux l'Agence Faragou dans la sélection définitive des plantes et dans la technique de mise en œuvre de la solution de végétalisation.

« Ce projet de toiture nous a immédiatement séduit car loin de répondre à un simple phénomène de "mode verte", il était motivé par une volonté réelle de définir une solution végétale, totalement intégrée à l'environnement, avec le choix d'un couvert personnalisé et l'idée de donner leur chance aux plantes pour s'exprimer et vivre durablement », confie Pierre-Alexandre Swistek.

ID MAT® CREATIF

Une solution de tapis végétalisé pré-cultivé sur mesure



Solution de végétalisation sur mesure conçue par LE PRIEURÉ.

1. Tapis pré-cultivé pendant 10 mois en pépinière, dont la palette végétale se compose, à 80 %, d'une trentaine d'espèces de graminées et d'herbacées issues des pâturages de Saint-Martin-Vésubie, pour 20 %, de succulentes.

2. Système d'irrigation ID DRIP, composé de tuyaux goutte-à-goutte avec goutteurs enterrés, autorégulés et autonettoyants, d'électrovannes couplées à un programmeur et d'une sonde de pluie. Avantages de ce système, outre l'esthétique puisque non visible de l'extérieur : une optimisation de la consommation d'eau en évitant le gaspillage et donc une réduction des coûts, une meilleure fixation des végétaux et une biodiversité favorisée.

3. Substrat ID FLORE Light, spécifiquement conçu pour les toitures légères avec des propriétés très stables dans le temps. Composé de plusieurs roches minérales de granulométries différentes, il retient l'eau en été et facilite l'évacuation des excès d'eau pluviale en hiver.

4. Nappe de répartition d'eau HYDROTEX ID, facilitant la répartition d'eau sur la toiture et optimisant le système d'arrosage.

5. Nappe drainante avec filtre intégré UNIDRAIN, imputrescible, très aérée et poreuse, favorisant l'évacuation des excès d'eau.

Une fois les tapis pré-cultivés installés, et pour parfaire le rendu "prairie alpine" de la toiture végétale souhaité par l'Agence Faragou, LE PRIEURÉ a planté des godets avec des espèces également issues des pâturages de Saint-Martin-Vésubie et développées en pépinière un an à l'avance (par exemple : *Berardia subacaulis*, *Allium schoenoprasum*, *Asphodelus albus*).

Un sur-semis d'espèces florifères va ensuite compléter la palette végétale et favoriser la biodiversité de l'éco-toit : *Trifolium repens*, *Plantago lanceolata*, *Urtica Dioica* qui ne sont pas travaillées par les producteurs et que l'on trouve seulement à l'état de graines (1500 graines/m²).

La mise en œuvre des végétaux en 3 phases permet une couverture végétale de la toiture maximale, au plus proche du résultat final souhaité par l'Agence Faragou.

Enfin, l'intervention de LE PRIEURÉ inclut un contrat d'entretien sur 2 ans avec maintenance du système d'arrosage, désherbage manuel et ajout d'engrais organique au printemps.



Doc. LE PRIEURÉ

Réalisé par l'Agence Faragou, le relevé floristique des pâturages locaux a permis de définir la palette végétale idéale afin que le pôle sportif s'intègre parfaitement dans la vallée tandis que LE PRIEURÉ a fait valoir ses 20 ans d'expérience en végétalisation du bâti pour la sélection définitive des plantes propres à une culture sur toiture ainsi que pour leur technique de mise en œuvre.

L'éco-toit du pôle sportif de Saint-Martin-Vésubie, projet d'envergure passionnant pour chaque intervenant, se révèle emblématique de l'interaction positive entre un cabinet d'architectes paysagistes et une société spécialisée dans la végétalisation des bâtiments. Ainsi, LE PRIEURÉ a fait valoir son expertise dans la sélection de palette végétale et la mise en œuvre de celle-ci pour que le résultat esthétique et technique soit conforme à l'idée originale émise par l'Agence Faragou et que la toiture paysagère s'avère durable.

Une visite de la toiture et une présentation du projet dans son ensemble a d'ailleurs été organisée le 27 mai dernier, auprès de prescripteurs de la région, en présence de tous les acteurs du projet : l'Agence Faragou bien sûr, mais aussi le Cabinet d'architecte Chabanne & Partenaires, l'entreprise générale Léon Grosse, l'entreprise d'étanchéité Projisol et la mairie de Saint-Martin-Vésubie.



Doc. LE PRIEURÉ

Le Pôle Sports de montagne - Saint-Martin Vésubie... ■ **Maître d'ouvrage** : Syndicat mixte pour le développement de la vallée de la Vésubie et du Valdeblore ■ **AMO** : Conseil Départemental des Alpes Maritimes ■ **Architecte** : Chabanne & Partenaires ■ **Paysagistes concepteurs et Maître d'œuvre** : Agence Faragou ■ **Entreprise générale** : Léon Grosse ■ **Lot étanchéité** : Projisol - LE PRIEURÉ en co-traitance ■ **Fourniture et pose toiture végétale** : LE PRIEURÉ ■ **Livraison du bâtiment** : juillet 2016

Green innovation for smart cities



Pour toute information complémentaire, s'adresser à :

LE PRIEURÉ VEGETAL I.D. Service Communication - 2, place de l'Église - 41160 Moisy - com@vegetalid.com
www.vegetalid.fr - www.toiture-hydroactive-connectee.com

À propos de LE PRIEURÉ



Présent en France et à l'international depuis plus de 20 ans, LE PRIEURÉ conçoit, produit et intègre en milieu urbain et péri-urbain, des solutions végétales innovantes et utiles, pour des villes plus agréables à vivre, plus saines et plus intelligentes. Engagé dès la première heure dans une ambitieuse démarche éco-environnementale, LE PRIEURÉ est pionnier dans la production et la conception de systèmes de végétalisation de toitures et a fondé son développement sur l'innovation, résolument inscrite dans son ADN. 10 ans après le bac HYDROPACK®, LE PRIEURÉ a une nouvelle fois été récompensé au Concours de l'Innovation en obtenant la médaille d'or, pour le système de Toiture Hydroactive Connectée HydroVentiv®, dans la catégorie Solutions Smart. Système qui a également reçu un Trophée INPI 2015 catégorie Design ainsi que le Trophée de l'éco-entreprise innovante 2016 -catégorie Gestion durable de l'eau et des écosystèmes.

L'engagement LE PRIEURÉ dans le développement durable

LE PRIEURÉ est une entreprise responsable. Son cœur de métier l'amène à développer des solutions éco-environnementales qui répondent aux trois enjeux du développement durable :

- l'enjeu économique : générer des réductions de coûts pour les maîtres d'ouvrage et contribuer à des budgets maîtrisés pour les collectivités ;
- l'enjeu environnemental : préserver la ressource en eau ;
- l'enjeu social et sociétal : aider à prévenir le risque d'inondations tout en apportant des réponses innovantes pour améliorer le cadre de vie urbain.

À propos de l'Agence Faragou



L'Agence Faragou est un atelier d'architecture du paysage, d'urbanisme et d'environnement constituée autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de paysagistes concepteurs, ingénieurs, techniciens.

La capacité de l'équipe est probablement de ne pas être expert dans une discipline, mais d'apporter un regard transversal chargé de leur expérience d'autres contextes et de leur sensibilité, que ce soit à l'échelle de grands territoires, d'une ville, d'un projet urbain, d'un jardin jusqu'aux détails de mise en œuvre d'un aménagement.

Depuis plus de 30 ans, l'agence anticipe et conçoit des paysages et des environnements, publics et privés, principalement dans le Bassin Méditerranéen. L'agence aborde des problématiques territoriales et des contextes, d'échelles, de lieux et de cultures différents.

Son travail, avec le paysage comme source du fondement, s'inscrit dans une démarche aussi interrogative que créative.

Sa devise : inventer et faire.

Philosophie de l'agence...

Chaque décision, quelle qu'en soit la dimension, entraîne une mise en valeur d'un paysage initial. Paysage jardin, paysage urbain, grand paysage, chacun est le fruit de l'association complexe et subtile de multiples éléments. Qu'il s'agisse de créer, de réhabiliter ou de promouvoir un paysage, nous apportons les solutions qui renforceront la spécificité de chaque site.

Notre rôle est de composer un paysage moderne en intégrant le bâti et le végétal, et en organisant entre eux dialogues et complémentarités. Notre responsabilité est de préparer l'évolution d'un milieu vivant, d'y inscrire une nouveauté dans l'harmonie en s'adaptant à l'ensemble des facteurs qui régissent le lieu. Notre création, dans sa finalité tient compte de la mémoire du paysage et le préserve.

CONTACT PRESSE

SCHILLING
communication

11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré
Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19
Courriel : agence.schilling@n-schilling.com
www.n-schilling.com

[@AgenceSchilling](https://twitter.com/AgenceSchilling) - www.facebook.com/agenceschilling

Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande